



Identification de la **BERCE DU CAUCASSE**

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle dernier pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la vendre, la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Lorsqu'elle est présente, il est souhaitable de signaler son emplacement et de l'éliminer.

Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité concernée et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au **1 800 561-1616**. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

Pour éliminer la plante, consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*.



Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service **Info-Santé** au 8-1-1.

Il est important de bien identifier la plante avant toute opération de contrôle car elle peut être confondu avec la berce laineuse (*Heracleum lanatum*), une espèce indigène (voir « Description de la berce du Caucase »).

Description de la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante herbacée géante pouvant atteindre cinq mètres de hauteur, vivace, de la famille des Apiacées (anciennement Umbellifères). Cette plante préfère les habitats frais et humides. Elle peut s'échapper des aménagements paysagers où elle a déjà été utilisée et coloniser des milieux perturbés tels que le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes. Elle peut aussi se développer dans les prés et les terrains vagues, ainsi que dans les champs agricoles. Parce qu'elle produit une très grande quantité de graines, elle se disperse rapidement et occupe parfois de grandes superficies. Étant donné le caractère envahissant de cette plante et ses propriétés toxiques, il est essentiel de freiner sa dispersion et d'éviter d'y être exposé.

Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- * Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées;
- * Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou);
- * Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur;
- * Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle (consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*).

Berce du Caucase

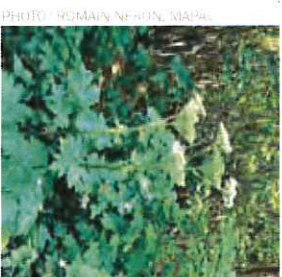
H. mantegazzianum

Berce laineuse

H. lanatum

Hauteur du plant

2-5 mètres



1-3 mètres

Inflorescence

PHOTO: MARIE-JOSÉE SIMARD
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA



Ombelle principale
composée de 50 à 150
rayons
Diamètre des ombelles
de 20-50 cm
Fleurs blanches parfois
roses

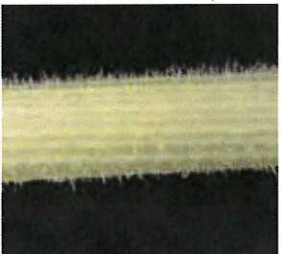
Ombelle principale
composée de 15 à 50
rayons
Diamètre des ombelles
de 15-20 cm
Fleurs blanches parfois
roses

Tige

PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



Poils blancs rudes, épars,
présents surtout à la base
des tiges foliaires
Taches rouge framboise
à violet, nombreuses,
bien définies et étendues
Tige robuste, cannelée,
creuse
Diamètre de 4-10 cm

Poils blancs, souples
recouvrant la tige entière,
aspect feutré
Taches rouge framboise à
violet, peu nombreuses ou
parfois absentes, diffuses
Tige robuste, cannelée,
creuse
Diamètre de 4-10 cm

Feuille

PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



Divisée en 1 à 3 folioles,
profondément découpée
et dentée
Pétioles des folioles
inférieures de moins
de 10 cm

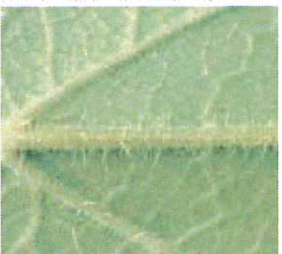
Divisée en 3 à 5 folioles,
moins découpée et moins
dentée
Pétioles des folioles
inférieures de plus
de 10 cm

Feuille,
face inférieure

PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



PHOTO: ROMAIN NERON, MAPAQ



Lisse à légèrement
écailluse, peut porter
des poils blancs et rudes,
épars

Recouverte de poils blancs
souples et laineux,
abondants, texture feutrée